

## LES COMMUNICATIONS

### LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE RADIODIFFUSION

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État. Comme les provinces de Québec et d'Ontario revendiquent maintenant divers degrés de compétence en matière de télécommunications et de radiodiffusion, le gouvernement est-il toujours d'avis que le gouvernement fédéral a nettement autorité en matière de radiodiffusion, y compris le câblodiffusion, ou admettra-t-il en ce domaine des compétences parallèles? Pour m'éviter une question supplémentaire, me dirait-il si on prépare une conférence pour résoudre l'anomalie que notre système comporte?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** La première partie de la question, monsieur le président n'appelle pas, je pense, une réponse en termes absolus. Je crois que l'honorable député sera d'accord avec moi: affirmer, par exemple, que la radio-diffusion est exclusivement l'affaire du gouvernement fédéral, ou exclusivement l'affaire des gouvernements provinciaux, n'a aucun sens, si l'ont tient compte de la complexité des moyens de communication modernes.

Quant à la deuxième partie de la question, nous sommes tout à fait disposés—nous l'avons déclaré à plusieurs reprises—à entamer des conversations avec les provinces, ayant toutefois établi—et ayant l'intention de l'établir de façon encore plus précise—que nous considérons certains points de la juridiction fédérale comme non négociables.

\* \* \*

## LES CÉRÉALES

### LE PAIEMENT PROVISOIRE ET LE RÉGIME DE STABILISATION

[Traduction]

**M. John Burton (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Étant donné les objections sérieuses exprimées par la Fédération canadienne de l'Agriculture à l'égard du bill C-244, du régime de stabilisation des céréales, et la recommandation de cet organisme que le paiement provisoire soit séparé du régime permanent, le gouvernement envisage-t-il maintenant de scinder ces deux éléments du bill?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord avec les propos du député. Il a été clairement précisé que les différentes parties du bill C-244 forment un tout et doivent être étudiées comme telles par le gouvernement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je rappelle aux députés qu'on ne doit pas profiter de la période des questions pour discuter de sujets qu'étudie la Chambre. Après l'appel de l'ordre du jour, la Chambre, sauf erreur, étudiera le bill dont a parlé le député. Je doute qu'il soit recevable de soulever un sujet de ce genre pendant la période des questions.

**M. Burton:** Une question complémentaire.

**M. l'Orateur:** La présidence va permettre une question complémentaire, mais j'espère qu'elle est acceptable du point de vue de la procédure.

**M. Burton:** Ma question complémentaire est conçue de façon à faciliter l'étude du bill. Comme bien des gens s'intéressent au bill C-244, le ministre voudrait-il faire en sorte que des témoins puissent comparaître devant le comité qui étudiera ce bill?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dis au député qu'il anticipe de nouveau sur l'ordre du jour et que la question ainsi posée est antiréglementaire.

\* \* \*

## QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Nous dirait-il s'il sera nécessaire de résoudre les difficultés que pose le bill C-176 par une mesure législative, ou par une ordonnance de la Cour suprême, ou encore en fournissant les sommes prévues dans le bill C-244 avant la tenue d'une élection complémentaire dans la circonscription électorale d'Assiniboia?

**M. l'Orateur:** Le député d'Edmonton-Ouest a la parole.

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

### LE DÉPÔT DU LIVRE BLANC—LA LOI SUR LA COMMISSION D'APPEL

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il est en mesure de nous dire s'il présentera son Livre blanc sur l'immigration et des modifications à la loi sur la Commission d'appel de l'immigration avant la fin de juin?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'ai répondu récemment à une question au sujet du projet de loi. Ma réponse est que je l'espère, mais aucune décision n'a été prise au sujet de la date à laquelle il sera possible de présenter une déclaration de principe au sujet de l'immigration en général.

\* \* \*

## LES PÊCHES

### LA DESTRUCTION DES LAMPROIES DANS LES COURS D'EAU SE JETANT DANS LA BAIE GEORGIENNE

**M. P. V. Noble (Grey-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Pêches et des Forêts si on traitera cette année les cours d'eau qui se jettent dans la baie Georgienne et le lac Huron en vue de détruire les lamproies? Sinon, dans quelles régions se poursuivra la lutte contre les lamproies et des fonds suffisants sont-ils disponibles pour remédier au problème?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts):** J'ignore la réponse à cette question, mais je tenterai de la donner au député le plus rapidement possible.